

Installation d'un nouveau Comité scientifique de l'AFSCA

Par arrêté royal du 27 janvier 2009, 22 membres du Comité scientifique de l'AFSCA ont été nommés pour un mandat de 4 ans. La composition se trouve sur le site web de l'AFSCA (www.favv-afsca.fgov.be/comitescientifique/membres.asp).

Le Prof. Em. Dr. Ir. A. Huyghebaert et le Dr. Ir. L. Pussemier sont respectivement élus en tant que Président et Vice-président. Le Comité scientifique établit, de façon indépendante, des avis scientifiques sur toutes les matières relevant de la compétence de l'Agence. Le Comité scientifique est soutenu sur le plan scientifique et administratif par le Secrétariat scientifique du Directeur général Politique de contrôle et peut faire appel à un réseau d'experts externes.